

Le trente novembre deux mille-vingt à dix-neuf heures et quinze minutes, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 23 novembre 2020, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

Etaient présents : Catherine VEROVE, Marie-Paule CAMPION, Gertrude LEJOSNE, Louis KALTENBACH, Louis BOUTROY, Adrien BOLLART, Pascal DUQUESNE, Jérémy TERRAL.

Etaient absents : Florence DUFOSSÉ, Didier HAMY.

Monsieur Louis BOUTROY été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal.

L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

Délibération modificative

Monsieur le maire expose à l'assemblée que pour équilibrer les comptes avant la fin de l'année, il y a lieu de faire des transferts de compte à compte.

Il propose la délibération modificative suivante :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'au budget primitif il est budgétisé 39000.00 € au FCTVA au 10202.

A ce jour, les travaux d'effacement de réseaux ne sont plus éligibles au FCTVA.

La TVA concernant les travaux d'effacement de réseaux, est récupérable par le biais d'ENEDIS et doivent être inscrit à l'inventaire en diminution des travaux.

Afin de pouvoir encaisser cette TVA, il propose la décision modificative N° 07.

D2151 Réseaux de voirie	+ 12 092.12 €
D2762 Créances sur transfert	+ 12 092.12 €
R2151 Réseaux de voirie	+ 12 092.12 €
R2762 Créances/trans.droits à déd. TVA	+ 12 092.12 €

Convention avec la Région

Suite au nouveau confinement imposé pour le Gouvernement, Monsieur le Maire propose un avenant à la convention avec la Région afin de pouvoir envisager de verser une aide aux commerçants comme lors du 1^{er} confinement.

La réunion s'est terminée à 20h15.